

## Jeu-questionnaire sur la retraite de TD : « À bas les mythes »

Savez-vous ce qu'il faut faire pour se mettre dans la bonne voie en matière d'épargne-retraite? Savez-vous distinguer entre mythe et réalité? Trouvez les réponses en répondant à ce petit jeu-questionnaire.

### **Vrai ou faux?**

1. Il est peu probable que je vive jusqu'à 90 ans. Ce n'est donc pas nécessaire d'épargner en vue d'une aussi longue période de temps.

**Faux :** En fait, les Canadiens vivent plus longtemps que jamais auparavant et beaucoup dépassent les 90 ans. Il est donc important d'avoir suffisamment d'épargne pour ne pas l'épuiser de son vivant.

2. Le meilleur temps pour commencer à épargner pour la retraite, c'est vers les 40 ans ou lorsque vous êtes bien établi sur le plan financier.

**Faux :** Même s'il n'est jamais trop tard pour commencer à épargner, le mieux serait de le faire le plus tôt possible, de préférence à la fin de vos études lorsque vous obtenez un emploi à temps plein. Le plus tôt vous commencez à épargner, plus votre argent pourra fructifier, et plus vous aurez d'argent pour la retraite.

3. Il vous faut 75 % de vos revenus d'emploi pour subvenir à vos besoins à la retraite.

**Vrai :** Selon ce que vous projetez de faire une fois à la retraite et votre niveau d'endettement, vous aurez certainement besoin d'environ 60 à 80 % de votre revenu d'emploi pour maintenir le même mode de vie qu'avant la retraite.

4. La valeur nette de votre maison constitue la meilleure source de fonds pour votre retraite.

**Faux :** Même si la vente de votre maison constitue un bon moyen d'augmenter vos revenus de retraite, et à moins de vouloir adopter un mode de vie beaucoup plus modeste, elle ne générera probablement pas suffisamment d'argent pour toute la période de votre retraite. Il serait important d'avoir accès à des fonds d'épargne et de placement supplémentaires, notamment un REER, un CELI, des prestations de retraite ou des actions.

5. Il faut avoir beaucoup d'argent pour investir dans un REER.

**Faux :** Si vous épargnez ne serait-ce qu'une somme modeste dès votre premier emploi à temps plein, et augmentez ce montant au fur et à mesure que montent vos revenus,

vous pourriez accumuler une somme fort intéressante grâce aux intérêts composés et aux dividendes.